



VOTRE ENTREPRISE PORTE UN PROJET AVEC UNE OSC EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?

LE PROGRAMME VARUNA FINANCE VOTRE INITIATIVE VIA LE FONDS BUSINESS - BIODIVERSITÉ OCÉAN INDIEN

Qui est éligible ?

Pour bénéficier de cette aide, les entreprises doivent être implantées dans l'un des pays suivants : Madagascar, Union des Comores, Maurice, Seychelles. Elles doivent démontrer l'intérêt de leur partenariat avec une organisation de la société civile (organisation non gouvernementale, fondation, association etc.), qui œuvre pour la protection de la biodiversité.

Pour quels montants ?

Le fonds est doté de 2,5 millions d'euros pour l'ensemble des projets. La demande de subvention de chaque projet doit être comprise entre 10 000€ et 500 000€. Le fonds co-finance au maximum 90% du montant de chaque initiative, dans la limite de 50% du chiffre d'affaire annuel de l'entreprise.

Selon quels critères ?

Pertinence de l'action / Efficacité et faisabilité de l'action / Durabilité de l'action / Budget et rapport coût-efficacité de l'action.

Avec quels délais ?

Fin des inscriptions le 19 Juin 2023 à 14h (heure de Madagascar).
Projets d'une durée de 24 mois maximum après notification du financement.

Comment candidater ? Toutes les infos et les modalités sont sur notre site internet www.varuna-biodiversite.org, rubrique «Les projets».